

# La promotion de la santé en faveur des élèves



Les interactions permanentes entre les individus et leur environnement déterminent leur santé. Prévention et éducation pour la santé concourent à la promotion de la santé à l'école. Elles sont l'affaire de tous les acteurs de la communauté éducative, de l'enseignant à l'agent de service, de la restauration scolaire, des responsables de l'encadrement aux ouvriers d'entretien, des conseillers d'éducation aux professionnels sociaux et de santé, des parents aux enfants.

*Docteur Brigitte TASTET, médecin de l'Education Nationale, conseillère technique auprès du recteur de l'académie de Créteil.*

### LE RÔLE DU MÉDECIN DE L'EDUCATION NATIONALE

**L**e médecin de l'Education Nationale est un acteur important de la promotion de la santé à l'école. Clinicien et expert médical pour une prévention individuelle, il est aussi conseiller technique, éducateur et expert en santé publique dans le système éducatif dans une approche collective et globale de la santé. Par ailleurs, ce médecin :

- s'intéresse aux facteurs comportementaux : habitudes alimentaires, style et hygiène de vie, consommations abusives...

- analyse les facteurs environnementaux : famille, pairs, amis, école, quartier, ville, ainsi que les facteurs socio-économiques.

- a les connaissances scientifiques sur tous les champs de la santé de l'enfant : besoins de santé, développements psycho-affectifs et moteurs, troubles, maladies et handicaps.

- a accès aux données médicales et aux déterminants de la santé de l'enfant : antécédents, facteurs biologiques...

- est le clinicien spécialiste du bilan spécifique permettant de poser le diagnostic médical devant les difficultés d'apprentissages scolaires, de prescrire les aides efficaces dans et hors école et d'en assurer le suivi.

- bénéficie d'un positionnement légitime au sein des réseaux de prévention et de soins.

Il est donc le spécialiste de la santé de l'enfant scolarisé. Il apporte une expertise médicale pour la qualité des conditions scolaires et environnementales de l'enfant tant en ce qui concerne son accueil, le respect de ses rythmes que ses apprentissages. Il assure également l'analyse et l'évaluation des besoins de santé de la population scolaire sur un secteur géographique particulier.

Dès lors, il ne s'attarde pas que sur le corps malade mais s'intéresse à

l'enfant pour ce qu'il est, ce qu'il sait et ce qu'il fait, pour lui-même, avec les autres et dans son environnement

Dès lors, il est un acteur clef de la prévention environnementale et comportementale, partie intégrante du développement de l'enfant et de son bien-être.

Dès lors, il participe aux engagements de l'Ecole pour l'égalité des chances et l'accès à la réussite de chacun dans une approche globale de sa santé.

Mais il n'est pas le seul en capacité de promouvoir la santé de l'enfant.

### LA PLACE DES AUTRES ACTEURS « EN CHARGE » DE L'ENFANT

*La famille*, par la qualité des réponses apportées à la satisfaction des besoins fondamentaux, physiques, psychologiques, affectifs, éducatifs et matériels, est le premier contributeur pour la santé de l'enfant.

**Les éducateurs**, qu'ils soient professionnels de la petite enfance ou enseignants de la maternelle à l'université concourent au développement de la santé par l'accès aux connaissances et aux savoirs et le renforcement des compétences intrinsèques de l'enfant.

**Les acteurs du champ social**, des quartiers, des villes et du tissu associatif, participent à la promotion de la santé en favorisant les échanges, les relations et la découverte de potentialités nouvelles, d'aptitudes particulières et de compétences spécifiques, y compris de l'enfant handicapé ou défavorisé.

Les adultes en charge de l'Enfant doivent lui permettre de rassembler tous les facteurs protecteurs afin qu'il puisse développer une résilience au quotidien face aux «tracas» permanents de la vie, constituant autant de

facteurs de risques de dégradation de sa santé.

La réponse aux besoins de l'enfant nécessite donc partage et cohérence des adultes pour permettre à l'enfant de construire sa santé en tant qu'acteur à part entière, soutenu, par des choix éclairés et par la mobilisation de compétences disponibles valorisées par une estime de soi maîtrisée.

Cohérence, complémentarité et coordination sont les maîtres mots de la «bien-traitance» pour faire évoluer les pratiques professionnelles.

Développer une culture commune et décliner ensemble l'approche globale de la santé, constitue un objectif, si ce n'est un défi aux adultes pour que l'enfant au centre de leurs préoccupations, soit le premier bénéficiaire de cet étayage partagé. ■

« La santé est, avec le revenu, le logement, la nourriture et l'éducation, une ressource pour la vie quotidienne.

La santé est un concept positif qui met en valeur l'importance des ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques des personnes.

Promouvoir sa santé est un processus qui confère les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur sa propre santé et de l'améliorer.»

*Charte d'Ottawa,  
1<sup>ère</sup> conférence internationale pour  
la promotion de la santé, novembre  
1986.*

#### Références bibliographiques

*Réussite et résilience scolaire chez l'enfant de migrants. Paris. Dunod. Bouteyre, E. (2004)*

*Education à la santé en milieu scolaire : choisir, élaborer et développer un projet, éditions INPES. Broussouloux, Houzelle-Marchal. (2006)*

*La formation des acteurs de l'éducation à la santé en milieu scolaire. Toulouse : éditions Universitaires du Sud. Carvalho, in Jourdan.(2004)*

*Santé publique, santé de la communauté ; Simep. Monnier. (1980)*

*La santé en action : guide méthodologique et pratique en éducation pour la santé, éditions. CFES. Sandrin-Berthon, Lestage, Baudier, Monnot (1994)*

## RÉFORME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

**Savoir identifier et évaluer les situations à risques et de danger. S'approprier les nouveaux outils pour mieux accompagner l'enfant et sa famille.**

**UNESCO les 4 et 5 décembre 2007**



La loi réformant la protection de l'enfance souligne la nécessité d'agir à trois niveaux : la prévention ; les procédures de recueil, de traitement des informations et de signalement d'enfants en danger ; la diversification des modes de prise en charge des enfants confiés.

Pour aider les professionnels à se préparer à de nouvelles pratiques professionnelles, l'UNASEA a fait le choix d'aborder cette loi en retenant pour fil rouge **l'information concernant l'enfant**, à partir de l'information préoccupante jusqu'au suivi de l'enfant dans le cadre de sa protection.

### Les principaux thèmes abordés

#### La notion d'information préoccupante

- de quoi s'agit-il ?
- comment communiquer ou recevoir une information préoccupante ; quelles conséquences ?
- le traitement de l'information : à partir de quels éléments, comment et à quelles fins ?

#### La formalisation du suivi de l'enfant. Trois innovations apportées par la loi

- Un projet pour l'enfant : comment et pourquoi faire ?
- Un rapport circonstancié pour mieux rendre compte au président du conseil général
- Un rapport d'évaluation pluridisciplinaire pour un meilleur suivi de l'enfant

### Interviendront notamment

Frédéric AURIOL, Geneviève AVENARD, Roselyne BECUE, Pascaline CHAMBONCEL, Pascal GOULFIER, Danièle JOURDAIN MENNINGER, Josiane PERISSE, Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, Fabienne QUIRIAU, Denis VERNADAT, ...

**Programme et bulletin d'inscription disponibles sur [www.unasea.org](http://www.unasea.org)**